

Réf. : DAJP/n°2021-247

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES AUTRES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS,
ENSEIGNANTS, CHERCHEURS ET ASSIMILÉS**

Élection des représentants des autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et assimilés au sein du conseil de l'UFR de Médecine

Nombre de sièges à pourvoir : 7

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D 719-20 et D 719-21 ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu les statuts de l'UFR de Médecine ;

Vu la décision n°2021-70 du Président de l'université convoquant le corps électoral des professeurs et personnels assimilés, autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et assimilés, personnels concourant à la formation pratique des étudiants de second et troisième cycles d'études médicales, personnels BIATSS ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales auxquelles il a été procédé le 18 mars 2021 ;

DÉCIDE

Article 1er : Les sièges sont attribués aux candidats dans les conditions indiquées ci-dessous :

Bureau de vote Trousseau

Inscrits : 17	Liste « Le collège B pour la faculté » : 10 voix
Votants : 10	
Bulletins blancs et nuls : 0	
Suffrages exprimés : 10	

Bureau de vote Tonnellé

Inscrits : 36	Liste « Le collège B pour la faculté » : 13 voix
Votants : 13	
Bulletins blancs et nuls : 0	
Suffrages exprimés : 13	

Résultats

Taux de participation : 43,40 %

La liste « Le collège B pour la faculté » obtient 7 sièges.

Article 2 : En conséquence, sont proclamés élus :

- AUDEMARD-VERGER Alexandra
- BINET Aurélien
- CAILLE Agnès
- CARVAJAL-ALEGRIA Guillermo
- ELKRIEF Laure

- STEFIC Karl
- CHESNAY Adélaïde

Article 3 : La présente décision sera affichée dans les locaux de l'UFR Médecine.

Fait à Tours, le 24 mars 2021

Mis en ligne

24 MARS 2021

Le Président

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI